

PARTIE II

LA REVOLUTION ET L'EMPIRE

environ 10 heures

II. LA PERIODE REVOLUTIONNAIRE (1789-1815)

(9 à 10 heures)

1. Les grandes phases de la période révolutionnaire en France, de 1789 à 1815

(7 à 8 heures)

Un récit synthétique permet de présenter les épisodes majeurs et les principaux acteurs de la période révolutionnaire et impériale en insistant sur la signification politique et sociale de chacune des phases retenues. Les événements extérieurs ne font pas l'objet d'une étude exhaustive, mais sont évoqués à l'aide de cartes.

2. Les transformations de l'Europe

(2 à 3 heures)

Une comparaison entre la situation de l'Europe à la fin du XVIII^{ème} siècle et celle de 1815 conduit à mettre en évidence les transformations de tous ordres introduites par la période révolutionnaire et impériale dans les structures politiques et la société ainsi que les aspirations nées des idées nouvelles.

- Cartes : l'Europe napoléonienne en 1811 ; l'Europe en 1815.
- Repères chronologiques : prise de la Bastille (14 juillet 1789) ; abolition des privilèges (4 août 1789) ; Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (26 août 1789) ; chute de la monarchie (10 août 1792) ; chute de Robespierre (9 Thermidor an II - 27 juillet 1794) ; Consulat (1799 - 1804) ; le Franc germinal (1803) ; le Code Civil (1804) ; Empire (1804 - 1815).

- Documents : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ; carte des départements français en 1791 ; David : le *Sacre de Napoléon* ; Goya : *Dos de Mayo*, *Tres de Mayo* (2 mai, 3 mai 1808).

II - LA REVOLUTION ET L'EMPIRE (environ 25% du temps consacré à l'histoire)

Thème 1 - LES TEMPS FORTS DE LA REVOLUTION

5h

CONNAISSANCES

L'accent est mis sur trois moments :

- 1789-1791 : l'affirmation de la souveraineté populaire, de l'égalité juridique et des libertés individuelles ;
- 1792-1794 : la République, la guerre et la Terreur ;
- 1799-1804 : du Consulat à l'Empire.

DÉMARCHES

On renonce à un récit continu des événements de la Révolution et de l'Empire ; l'étude se concentre sur un petit nombre d'événements et de grandes figures à l'aide d'images au choix pour mettre en évidence les ruptures avec l'ordre ancien.

CAPACITÉS

Connaitre et utiliser les repères suivants

- La Révolution française : 1789 - 1799. Prise de la Bastille : 14 juillet 1789 ; Déclaration des droits de l'homme et du citoyen : août 1789 ; proclamation de la République : septembre 1792
- Le Consulat et l'Empire : 1799 - 1815. Napoléon Ier, empereur des Français : 1804

Raconter quelques uns des événements retenus et expliquer leur importance

Thème 2 - LES FONDATIONS D'UNE FRANCE NOUVELLE PENDANT LA REVOLUTION ET L'EMPIRE

3h-3h30

CONNAISSANCES

Les fondations, politiques, économiques, sociales et culturelles d'une France nouvelle.

DÉMARCHES

Une étude au choix parmi les suivantes :

- L'invention de la vie politique.
- Le peuple dans la Révolution.
- La Révolution et les femmes.
- La Révolution, l'Empire et les religions.
- La Révolution, l'Empire et la guerre.

CAPACITÉS

Raconter des événements, des épisodes de la vie d'acteurs révolutionnaires (hommes et femmes), des prises de décision et expliquer leurs enjeux et leur importance historique

Thème 3 - LA FRANCE ET L'EUROPE EN 1815

1h-1h30

CONNAISSANCES

L'Europe, en 1815, donne l'illusion d'un retour à l'ordre ancien. Mais les guerres révolutionnaires ont répandu les idées de la Révolution française et engendrent en réaction le sentiment national

DÉMARCHES

L'analyse d'une carte de l'Europe en 1815 sert de support à l'étude. Les témoignages sur l'affirmation du sentiment national sont mis en évidence notamment au travers d'œuvres artistiques au choix

CAPACITÉS

Connaitre et utiliser le repère suivant

- Congrès de Vienne : 1815

Descrivre les grandes transformations sociales, politiques et territoriales issues de la période révolutionnaire en Europe

Thème 1

les temps forts de la Révolution

5 heures

Thème 1 - LES TEMPS FORTS DE LA REVOLUTION

CONNAISSANCES

L'accent est mis sur trois moments:

- 1789-1791 : l'affirmation de la souveraineté populaire, de l'égalité juridique et des libertés individuelles ;
- 1792-1794 : la République, la guerre et la Terreur ;
- 1799-1804 : du Consulat à l'Empire.

DÉMARCHES

On renonce à un récit continu des événements de la Révolution et de l'Empire ; l'étude se concentre sur un petit nombre d'événements et de grandes figures à l'aide d'images au choix pour mettre en évidence les ruptures avec l'ordre ancien.

CAPACITÉS

Connaître et utiliser les repères suivants

- La Révolution française : 1789 – 1799. Prise de la Bastille : 14 juillet 1789 ; Déclaration des droits de l'homme et du citoyen : août 1789 ; proclamation de la République : septembre 1792
- Le Consulat et l'Empire : 1799 – 1815. Napoléon Ier, empereur des Français : 1804

Raconter quelques uns des événements retenus et expliquer leur importance

3 moments :

- 1789-1791 : l'affirmation de la souveraineté populaire, de l'égalité juridique et des libertés individuelles
- 1792-1794 : la République, la guerre et la Terreur
- 1799-1804 : du Consulat à l'Empire

Proposition pédagogique :

Site l'Histoire par l'image =>ALBUM de 9 images
+galerie 3D Cooliris)

=> tableau complété en trois temps à partir
d'activités des élèves sur les images de l'album
et du récit du professeur

Album - revolution&empire

[Retourner à la liste des albums](#)

Résultats : 9 études

Page : [1]

Galerie 3D  avec Cooliris



La prise de la Bastille, le 14 juillet 1789

Prise de la Bastille et arrestation du gouverneur M. de Launay, le 14 juillet 1789.

ANONYME. [1789]

 Retirer de l'album

 Copier vers un autre album



La fête de la Fédération

La fête de la Fédération.

Charles MONNET. 1790

 Etude avec animation

 Retirer de l'album

 Copier vers un autre album



La chute de la royauté

La Prise du palais des Tuileries, cour du Carrousel

Jacques BERTAUX. [1792] 1793

 Retirer de l'album

 Copier vers un autre album



Le matin du 10 thermidor an II

Le matin du 10 thermidor an II.

Lucien-Étienne MELINGUE. [1794] 1877

 Retirer de l'album

 Copier vers un autre album



Le coup d'Etat du 18 brumaire

Le général Bonaparte au Conseil des Cinq-Cents

François BOUCHOT. [1799] 1840

 Retirer de l'album

 Copier vers un autre album



Le sacre de Napoléon

Sacre de l'empereur Napoléon et couronnement de l'impératrice Joséphine

Jacques-Louis DAVID. [1804] 1806-1807

 Retirer de l'album

 Copier vers un autre album

Le serment du Jeu de paume. 20 juin 1789

 Retirer de l'album

 Copier vers un autre album



Le Serment du Jeu de paume, 20 juin 1789 (esquisse).

Jacques-Louis DAVID. [1789] 1791



Le Serment du Jeu de paume, 20 juin 1789 (ébauche).

Jacques-Louis DAVID. [1789] 1791

La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen

 Retirer de l'album

 Copier vers un autre album



"Motion de M. le marquis de La Fayette relativement à la Déclaration des droits de l'homme"

1789



Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, 26 août 1789.

[1793] 1789



Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, datée du 10 août 1793.

1793

Louis XVI guillotiné

 Retirer de l'album

 Copier vers un autre album



Adieux de Louis XVI à sa famille, 20 janvier 1793

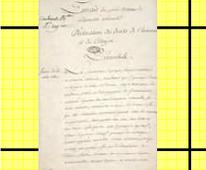
Charles BENAZECH. 1793



Louis XVI et l'Abbé Edgeworth de Firmont au pied de l'échafaud, le 21 janvier 1793

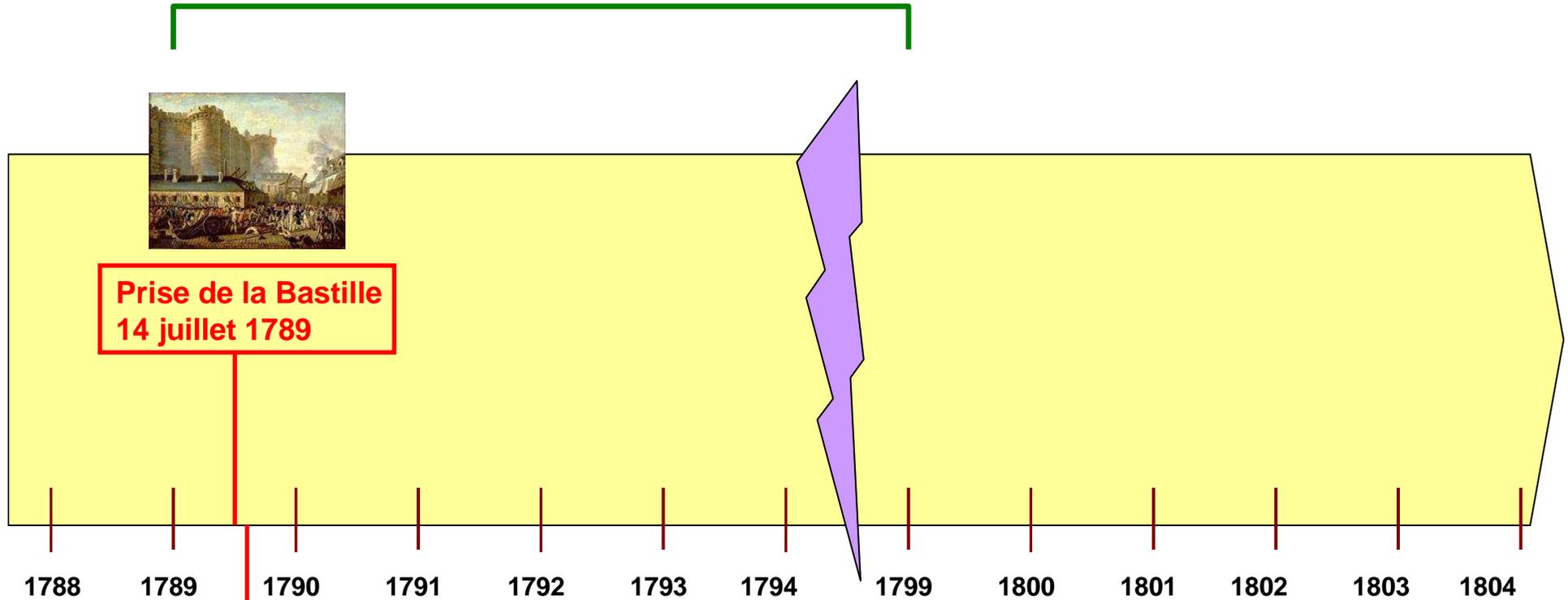
Charles BENAZECH. 1793

I) 1789-1791 : le peuple prend le pouvoir. L'affirmation de la souveraineté populaire, de l'égalité juridique et des libertés individuelles

	Nom, nature, auteur, date	Nature et date de l'événement	Evénement	Personnage (s) (Acteurs)	Vocabulaire Notions-clés
	Le serment du jeu de paume, esquisse, L.-J. David, 1791	20 juin 1789	Assemblée Nationale Constituante	Députés du Tiers-Etat ; Bailly (Mirabeau, Robespierre)	Constitution
	Prise de la Bastille et arrestation du gouverneur M. de Launay le 14 juillet 1789, peinture, anonyme, ?	14 juillet 1789	Prise de la Bastille et mise à mort du gouverneur ; symbole de la Révolution	Le peuple de Paris, hommes et femmes	La Bastille
	La déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, manuscrit	26 août 1789	Liberté, égalité, citoyenneté, nation	Les députés de l'Assemblée Constituante La Fayette	
	La fête de la Fédération, gravure, Monnet et Helman, 1790	14 juillet 1790	Commémoration de la prise de la Bastille ; unité de la nation	Louis XVI, députés, troupes régulières, gardes départementales, Parisiens et Parisiennes, prêtres	Fédération Provinces, Paris

En juin 1789, les députés du Tiers-Etat se constituent en Assemblée Nationale afin de rédiger une Constitution pour la France. Le 14 juillet 1789, le peuple de Paris prend la prison de la Bastille. En août 1789, les députés adoptent la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. Désormais, la nation est souveraine et l'on reconnaît la liberté et l'égalité. Le roi prête serment à la Nation (monarchie constitutionnelle).

La Révolution française : 1789-



**Prise de la Bastille
14 juillet 1789**

**Déclaration des droits de l'homme
et du citoyen : août 1789**



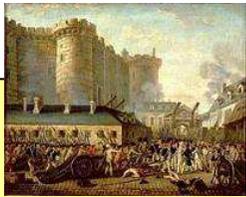
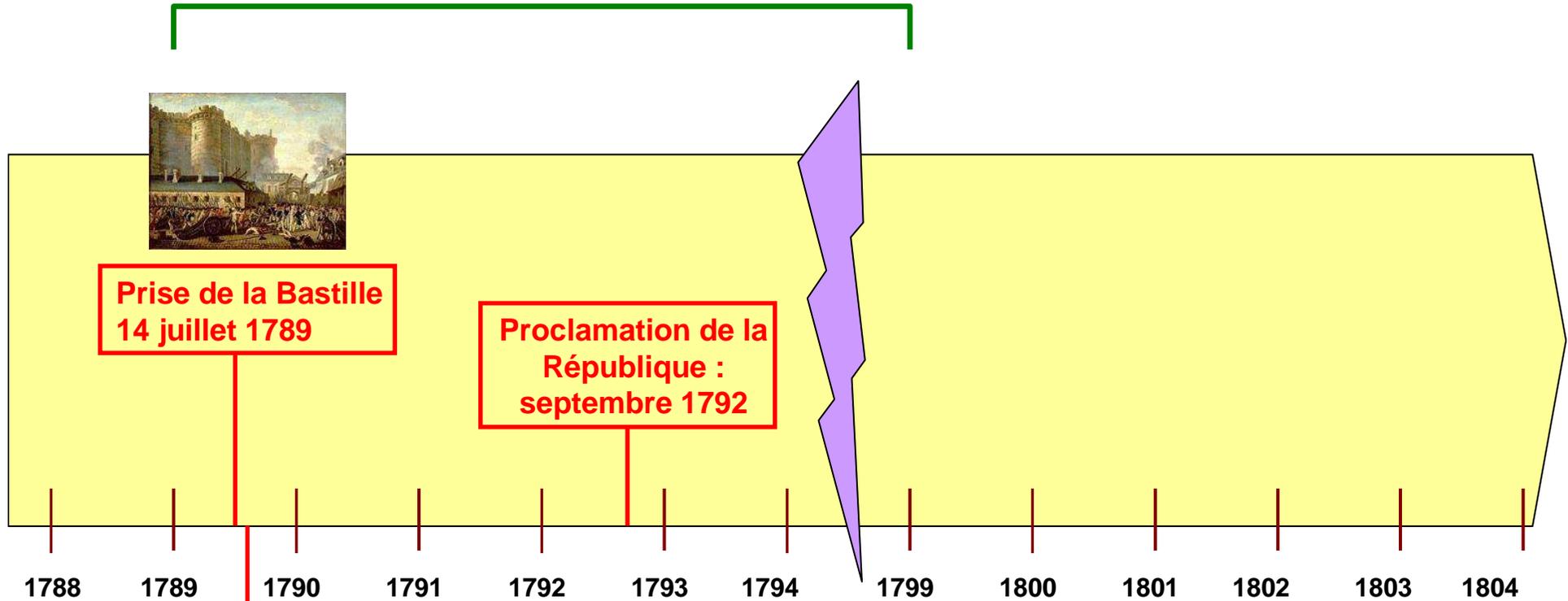
II) 1792-1794 : la République, la guerre, la Terreur

	Nom, nature, auteur, date	Nature et date de l'événement	Événement	Personnage (s) (Acteurs)	Vocabulaire Notions-clés
	La prise des Tuileries, cour du Carrousel, J. Bertaux, 1793	10 août 1792	Chute de la monarchie	Sans-culottes et Fédérés	Sans-culottes 21 Septembre 1792 : proclamation de la République ; Convention
	Louis XVI et l'Abbé Edgeworth de Firmont au pied de l'échafaud, le 21 janvier 1793, tableau de Charles BENAZECH, 1793	21 janvier 1793	Louis XVI est guillotiné	Louis XVI	Convention : Girondins/montagnards Danton/Robespierre guillotine
	Le matin du 10 thermidor de an II, L-E Mélingue, 1877	27 juillet 1794	Arrestation de Robespierre	Robespierre	calendrier républicain, Terreur

En 1792, dans un contexte de guerres avec les pays voisins, la monarchie est supprimée et la République est proclamée en septembre. Une nouvelle assemblée, la Convention, est mise en place ; dans cette assemblée, Montagnards et Girondins se divisent.

Robespierre et les Montagnards l'emportent et font régner la Terreur en 1793, faisant exécuter les Montagnards. Robespierre est exécuté à son tour en 1794.

La Révolution française : 1789-



**Prise de la Bastille
14 juillet 1789**

**Proclamation de la
République :
septembre 1792**

**Déclaration des droits de l'homme
et du citoyen : août 1789**



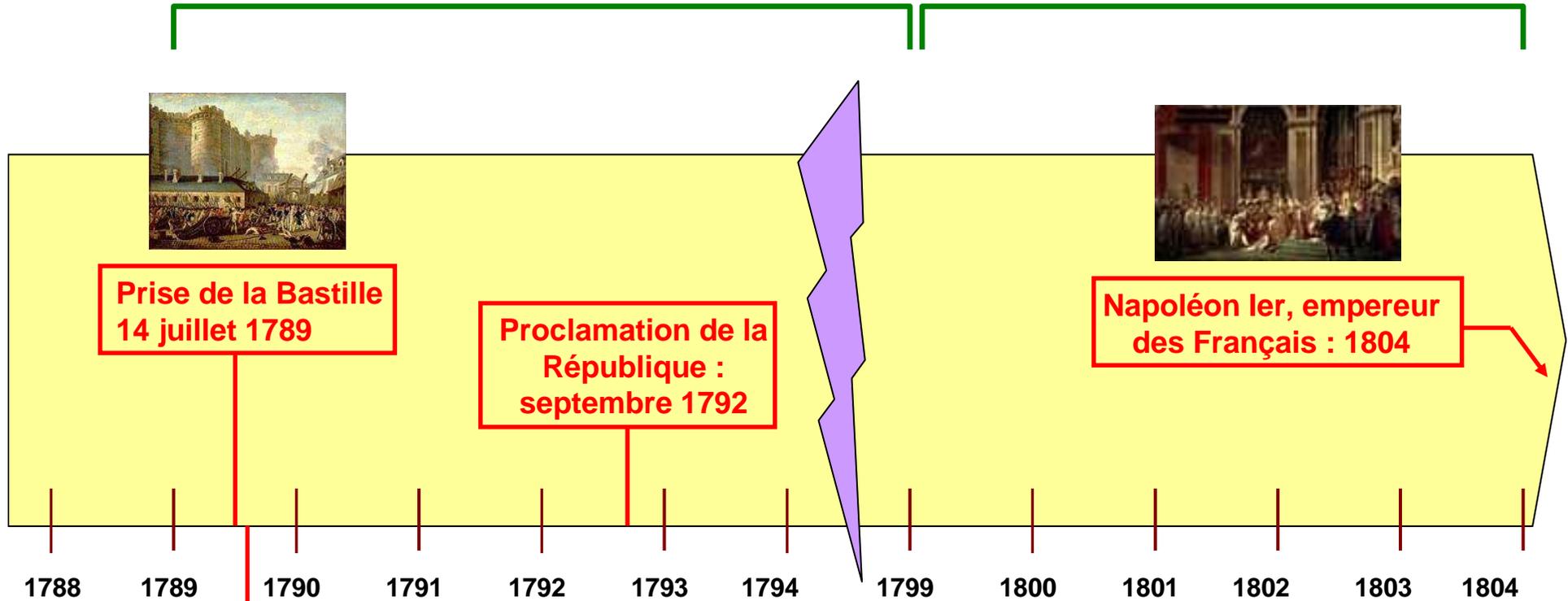
III) 1799-1804 : du Consulat à l'Empire

	Nom, nature, auteur, date	Nature et date de l'événement	Evénement	Personnage (s) (Acteurs)	Vocabulaire Notions-clés
	Coup d'Etat du 18 Brumaire, F. Bouchot, 1840	9 novembre 1799	Prise du pouvoir par Bonaparte	Bonaparte	Général Bonaparte coup d'Etat Consulat 1799-1804
	Sacre de Napoléon Ier, J. -L. David, 1806-1807, 621cmX979cm	2 décembre 1804	Sacre	Napoléon Ier, empereur des Français ; l'impératrice Joséphine	Empire

En 1799, le Général Bonaparte s'empare du pouvoir. Il met en place la Consulat, un régime qui poursuit la mise en place de la République, puis se proclame empereur en 1804 : Napoléon Ier dirige la France de manière autoritaire de 1804 à 1815.

La Révolution française : 1789-1799

Le Consulat et l'Empire : 1799-1804



**Prise de la Bastille
14 juillet 1789**

**Proclamation de la
République :
septembre 1792**

**Napoléon Ier, empereur
des Français : 1804**

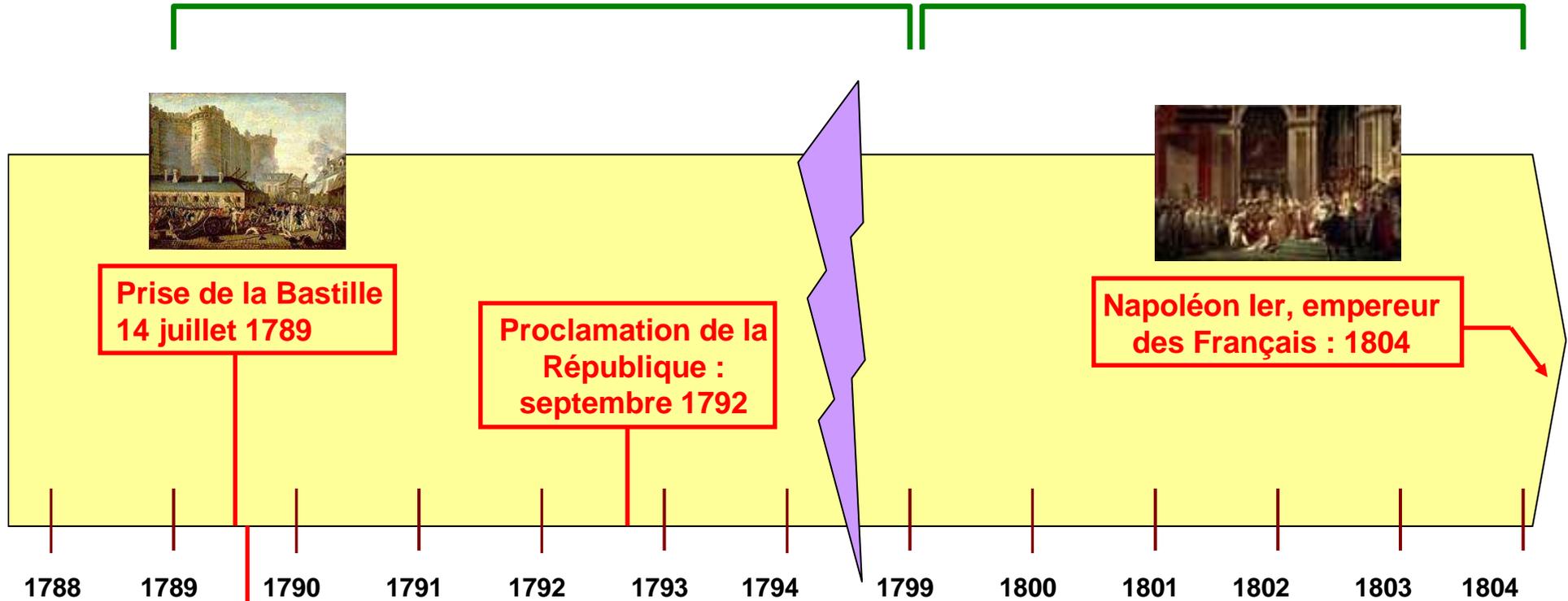
**Déclaration des droits de l'homme
et du citoyen : août 1789**



	Nom, nature, auteur, date	Nature et date de l'événement	Evénement	Personnage (s) (Acteurs)	Vocabulaire Notions-clés
	Le serment du jeu de paume, esquisse , L.-J. David, 1791	20 juin 1789	Assemblée Nationale Constituante	Députés du Tiers-Etat ; Bailly (Mirabeau, Robespierre)	Constitution
	Prise de la Bastille et arrestation du gouverneur M. de Launay le 14 juillet 1789 , peinture, anonyme, ?	14 juillet 1789	Prise de la Bastille et mise à mort du gouverneur ; symbole de la Révolution	Le peuple de Paris, hommes et femmes	La Bastille
	La déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen , manuscrit	26 août 1789	Liberté, égalité, citoyenneté, nation	Les députés de l'Assemblée Constituante La Fayette	
	La fête de la Fédération, gravure, Monnet et Helman, 1790	14 juillet 1790	Commémoration de la prise de la Bastille ; unité de la nation	Louis XVI, députés, troupes régulières, gardes départementales, Parisiens et Parisiennes, prêtres	Fédération Provinces, Paris
	La prise des Tuileries, cour du Carrousel J. Bertaux, 1793	10 août 1792	Chute de la monarchie	Sans-culottes et Fédérés	Sans-culottes 21 Septembre 1792 : proclamation de la République ; Convention
	Louis XVI et l'Abbé Edgeworth de Firmont au pied de l'échafaud, le 21 janvier 1793, tableau de Charles BENAZECH, 1793	21 janvier 1793	Louis XVI est guillotiné	Louis XVI	Convention : Girondins/montagnards Danton/Robespierre guillotine
	Le matin du 10 thermidor de an II, L-E Mélingue, 1877	27 juillet 1794	Arrestation de Robespierre	Robespierre	calendrier républicain, Terreur
	Coup d'Etat du 18 Brumaire, F. Bouchot, 1840	9 novembre 1799	Prise du pouvoir par Bonaparte	Bonaparte	Général Bonaparte coup d'Etat Consulat 1799-1804
	Sacre de Napoléon Ier, J. -L. David, 1806-1807, 621cmX979cm	2 décembre 1804	Sacre	Napoléon Ier, empereur des Français ; l'impératrice Joséphine	Empire

La Révolution française : 1789-1799

Le Consulat et l'Empire : 1799-1804



**Prise de la Bastille
14 juillet 1789**

**Proclamation de la
République :
septembre 1792**

**Napoléon Ier, empereur
des Français : 1804**

**Déclaration des droits de l'homme
et du citoyen : août 1789**



Thème 2

Les fondations d'une France nouvelle pendant la Révolution et l'Empire

3H-3h30

Thème 2 - LES FONDATIONS D'UNE FRANCE NOUVELLE PENDANT LA REVOLUTION ET L'EMPIRE

CONNAISSANCES

Les fondations, politiques, économiques, sociales et culturelles d'une France nouvelle.

DÉMARCHES

Une étude au choix parmi les suivantes :

- L'invention de la vie politique.
- Le peuple dans la Révolution.
- La Révolution et les femmes.
- La Révolution, l'Empire et les religions.
- La Révolution, l'Empire et la guerre.

CAPACITÉS

Raconter des événements, des épisodes de la vie d'acteurs révolutionnaires (hommes et femmes), des prises de décision et expliquer leurs enjeux et leur importance historique.

Les femmes dans la Révolution

Dominique Godineau

D. GODINEAU : *Citoyennes tricoteuses : les femmes du peuple à Paris pendant la Révolution française*, 1988 => inventaire des modes d'action publique des femmes : **même si elles sont exclues de l'espace politique, elles ne le sont pas de l'espace public** (y compris dans les résistances à la Révolution). Elles ne se manifestent pas que pour des raisons de subsistance => **du fait de l'exclusion politique, elles n'ont d'autre expression que la rue et les manifestations.**



*Citoyennes
tricoteuses*

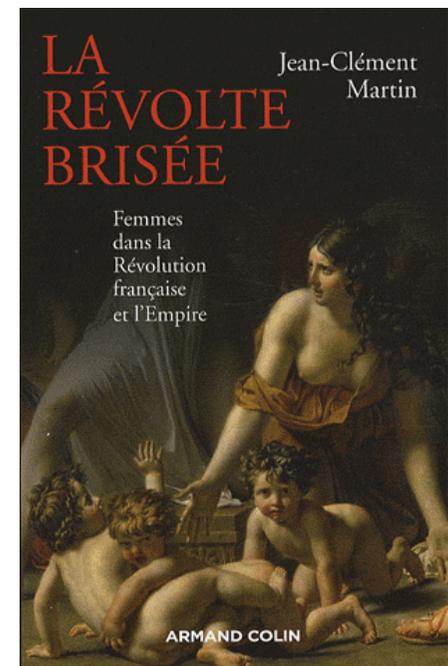
Aptitude politique des femmes ordinaires.

La Révolution a ouvert la sphère du privé en en faisant un terrain de lutte pour les femmes => visible à travers l'étude des procès autour des questions de divorce, d'héritage et d'autorité du père : pour les femmes, possibilité d'argumenter en utilisant l'idéologie révolutionnaire.

- ⇔ En retour, les révolutionnaires ont dû faire avec malgré eux
- ⇔ D'ailleurs, le terme de « citoyenne » n'est pas neutre => sens ambigu : épouse de citoyen ? Ou membre de la cité ?
- ⇔ **La Révolution a donné aux femmes les moyens d'une émancipation qu'elle leur a scrupuleusement refusée.**
- ⇔ **Obtention de droits civils mais pas de droits politiques.**
Logique d'exclusion, résistances et contestations.

Il existe un dossier « les femmes et la révolution » dans le Hors Série sur la Révolution du site l'Histoire par l'image

POUR L'HISTOIRE
PERRIN



I) ETUDE :

**LA REVOLUTION ET LES
FEMMES**

Proposition de documents...

La marche des femmes sur Versailles le 5 octobre 1789

C'est le seul événement exclusivement féminin de la Révolution. Les Parisiennes envahissent Versailles pour réclamer du pain et obligent le roi à revenir avec elles.

Gouache de Lesueur, vers 1789, musée Carnavalet



<http://www.clg-rolland-sartrouville.ac-versailles.fr>

Club patriotique de femmes

Gouache de Lesueur,
1791, musée Carnavalet



http://de.wikipedia.org/wiki/Datei:Lesueur_-_Club_Patriotique_de_Femmes.jpg

Les femmes tiennent des séances régulières ponctuées par la lecture des lois et des journaux, discutent des problèmes politiques. Elles récoltent de l'argent afin d'aider les familles « de bons patriotes » dans le besoin.

A partir de 1792, ces clubs prennent part à la vie politique de leur région et plaident pour l'éducation des petites filles pauvres, puis réclament le divorce et les droits politiques.

**Les
Tricoteuses
jacobines.**

Gouache de
Lesueur,
1793, Musée
Carnavalet.



<http://www.histoire-image.org>

« **Tricoteuses** » : c'est ainsi qu'on appela les femmes d'origine populaire qui suivaient en tricotant les séances de la Convention et apostrophaient les députés depuis les tribunes. Elles se trouvaient aussi sur le chemin menant à l'échafaud et participaient aux "messes rouges", trempant leurs mouchoirs dans le sang des victimes. »

J. TULARD, J.F. FAYARD,
A. FIERRO, *Histoire et
dictionnaire de la
Révolution française,*
1789-1799, Laffont,
Paris, 1987.

OLYMPE DE GOUGES 1748-1793

Après avoir quitté à 20 ans le domicile conjugal, elle se jette dans la Révolution et réagit très violemment à l'exclusion des femmes du droit de vote en publiant en septembre 1791 la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne. Refusé par la Convention, ce texte reste à l'état de projet. Accusée de desseins contre-révolutionnaires, Olympe de Gouges est guillotinée le 3 novembre 1793.



<http://fr.wikisource.org>

Extraits de la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, 1791.

Art. 1 : la femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits.

Art. 4 : la femme ne peut pas exercer ses droits du fait de la tyrannie perpétuelle de l'homme ; cette situation doit changer.

Art. 6 : la loi doit être l'expression de la volonté de tous, citoyennes et citoyens ; elle doit être la même pour tous.

Art. 10 : si la femme peut être condamnée à mort, elle peut également être élue.

Art. 16 : la Constitution est nulle si la majorité des individus qui composent la Nation n'a pas participé à sa rédaction. »

La place des femmes en politique

Ceux qui sont pour :

« Les révolutionnaires n'ont-ils pas violé le principe de l'égalité en privant tranquillement la moitié du genre humain de celui de participer à la formation des lois, en excluant les femmes ? Les hommes éclairés ont défendu le principe de l'égalité des droits en faveur des hommes en oubliant les douze millions de femmes. Or personne n'a pu prouver que les droits naturels des femmes ne sont pas absolument les mêmes que ceux des hommes, ni montrer qu'elles ne sont pas capables de les exercer. Les droits des hommes résultent uniquement de ce qu'ils sont des êtres sensibles, capables d'avoir des idées morales et de raisonner. Les femmes ayant ces mêmes qualités ont nécessairement des droits égaux. »

Condorcet, « Sur l'admission des femmes au droit de cité », *Journal de la société de 1789*, juillet 1790

Ceux qui sont contre :

« Tout citoyen doit avoir droit de voter et la naissance seule doit donner ce droit. Mais les femmes et les enfants ne doivent prendre aucune part aux affaires politiques ».

D'après un discours de Marat, Archives parlementaires, 23 août 1789

Manon Roland, l'égérie des Girondins

« [...] Toute acquise aux idéaux de 1789, elle s'engage politiquement et, depuis Lyon, encourage la mise en place d'un réseau de sociétés populaires et la tenue de fédérations des clubs de chaque département. Revenue définitivement à Paris avec son mari en février 1791, Madame Roland organise à son domicile, rue Guénégaud, un salon qui attire une kyrielle d'hommes politiques de l'extrême-gauche comme Robespierre, Pétion, Desmoulins ou Brissot. Lieu mondain à la mode, son salon fut l'un des creusets de l'élaboration de la politique girondine.

[...] Lors de la chute de la Gironde, le 2 juin 1793, Madame Roland est décrétée d'arrestation comme son mari. Tandis que ce dernier parvient à se réfugier à Rouen, celle-ci se laisse arrêter. Libérée le 24 juin, elle est à nouveau incarcérée le jour même et, dans l'attente de son jugement, rédige à la Conciergerie ses *Mémoires* qui sont un témoignage exceptionnel sur l'histoire de la Gironde comme sur son engagement personnel dans la politique. Jugée le 8 novembre 1793 pour avoir participé à la conspiration contre la République, Madame Roland est condamnée à mort et exécutée le soir même sur l'échafaud. »



Charlotte Corday, jeune fille issue de la petite noblesse normande, lettrée, républicaine et girondine, participe régulièrement aux salons de Caen. Le 13 juillet 1793, elle poignarde Marat dans son bain en raison de sa responsabilité dans les excès de la Révolution (« **J'ai tué un homme pour en sauver cent mille** »). Elle est guillotinée 4 jours plus tard.

www.histoire-image.org

versailles.iufm.fr



DAVID, vers 1794



Paul BAUDRY, 1860



Tony ROBERT-FLEURY,
1838-1911

Les femmes peu à peu exclues des droits politiques

- 1791-1792 : droit de vote refusé aux femmes
- 30 avril 1793 : interdiction de défendre la nation dans l'armée
- 30 octobre 1793 : fermeture des clubs féminins
- 23 mai 1795 : interdiction fait aux femmes militantes de se rassembler dans les rues

« Rapporteur du Comité de sûreté générale, institué par la Terreur, Amar défend, le 30 octobre 1793, l'exclusion des femmes du politique, au nom de leur faiblesse naturelle, accentuée par le manque d'éducation morale. [...]. Le 3 novembre, Olympe de Gouges est guillotinée pour avoir enfreint, par un manifeste en faveur des Girondins, la loi du 29 mars 1793 interdisant les écrits contre-révolutionnaires [...]. Le 20 mai 1795, elle [la Convention] interdit les tribunes aux femmes et les fait chasser à coups de fouet ; les décrets du 24 mai 1795 leur interdisent de pénétrer dans les tribunes de la Convention, d'assister à toute assemblée politique, de s'attouper à plus de cinq dans la rue. »

Y. RIPA, *Les femmes, actrices de l'Histoire*, SEDES, 1999

L'égalité civile

Egalité de droit pour les successions

Accès égal à la majorité civile

Témoignage dans les actes d'état-civil

Mariage civil

Divorce (incompatibilité d'humeur,
consentement mutuel, contentieux)

« La Constitution de septembre 1791 définit de façon identique pour les femmes et les hommes l'accession à la majorité civile. La femme se voit en outre reconnaître assez de raison et d'indépendance pour être admise à témoigner dans les actes d'état civil [...] (1792). [...] Mais ce sont surtout les grandes lois de septembre 1793 sur l'état civil et le divorce qui traitent à égalité les deux époux [...]. Le mariage contrat civil [...] est fondé sur l'idée que les deux contractants sont également responsables [...]. »

Extrait de M. PERROT et G. FRAISSE (s. d.),
Histoire des femmes, T. 4, *Le XIXème siècle*,
Plon, 1991.

Extraits du Code civil, promulgué par Napoléon Bonaparte en 1804

- « • Art. 213-Le mari doit protection à sa femme, la femme doit obéissance à son mari.
- Art. 214-La femme est obligée d'habiter avec son mari et de le suivre partout où il juge bon de résider...
 - Art. 215- la femme ne peut ester en jugement sans l'autorisation de son mari...
- Art. 217- La femme [...] ne peut donner, aliéner, hypothéquer, acquérir, à titre gratuit ou onéreux, sans le concours du mari dans l'acte, ou son consentement par écrit.
 - Art. 229- Le mari pourra demander le divorce pour cause d'adultère de sa femme.
- Art. 230- La femme pourra demander le divorce pour cause d'adultère de son mari, lorsqu'il aura tenu sa concubine dans la maison commune.
- Art. 308- La femme contre laquelle la séparation de corps sera prononcée pour cause d'adultère, sera condamnée par le même jugement, et sur la réquisition du ministère public, à la réclusion dans une maison de correction, pendant un temps déterminé, qui ne pourra être moindre à 3 mois, ni excéder 2 années.
 - Art.372-L'enfant reste sous leur autorité jusqu'à sa majorité ou son émancipation.
 - Art.373- Le père seul exerce cette autorité durant le mariage.
- Art. 1421- Le mari administre seul les biens de la communauté. Il peut les vendre, aliéner, hypothéquer sans le concours de sa femme.
- Art.1428- Le mari a l'administration de tous les biens personnels de sa femme. Il peut exercer seul toutes les actions mobilières et possessoires qui appartiennent à sa femme. Il ne peut aliéner les immeubles personnels de sa femme sans son consentement. »

« Je n'aime pas les femmes qui se mêlent de politique », Napoléon Ier

Questionnement possible...

Fais la liste des différentes « catégories » de femmes qui prennent part à la Révolution (origine sociale, éducation, métier...).

Bourgeoises lettrées, femmes du peuple, parisiennes, provinciales

-Quels types d'actions mènent-elles ? **Dans la rue, émeutes, combats ; dans les clubs, à l'Assemblée (où elles ne sont que spectatrices), dans les salons : diffusion d'idées politiques, rédaction de textes engagés ; meurtre de Marat... Elles ont mené de vrais combats de citoyennes (plus que de femmes) au même titre que les hommes.**

-Montre qu'elles mènent fréquemment des actions très violentes :

Armes, volonté de former un corps armé féminin, de défendre militairement la patrie, meurtre.

- Que pensent les hommes des revendications des femmes ?

Certains, issus des Lumières, pensent qu'elles doivent avoir les mêmes droits que les hommes, mais la plupart leur refusent ces droits. Au fil des années, elles sont progressivement exclues de la vie politique.

-Quel destin ont eu ces femmes engagées politiquement ? **Mme Roland, Olympe de Gouges, Charlotte Corday ont été guillotinéés => même sort que les hommes.**

-Quelles décisions sont prises peu à peu concernant les femmes ? **Elles sont peu à peu exclues de la vie politique.**

-Quels droits la Révolution a-t-elle accordé aux femmes ? **Droits civils.** Quels droits leur a-t-elle refusé ? **Droits politiques.**

- Quel est le statut de la femme dans le Code Civile ? **Le Code Civil en fait des mineures => inégalité hommes/femmes.**

-Quel bilan de la Révolution pour les femmes ? **Elles ont participé à la Révolution comme les hommes, ont obtenu des droits civils, limités cependant par le Code Civil, mais ont été privées de droits politiques.**

II) Les fondations d'une France nouvelle

Quels sont les apports de la Révolution et de l'Empire ?

En quoi ont-ils construit une France nouvelle ?

A) L'uniformisation politique et administrative du territoire

Une nouvelle organisation politique

Fondée sur la reconnaissance :

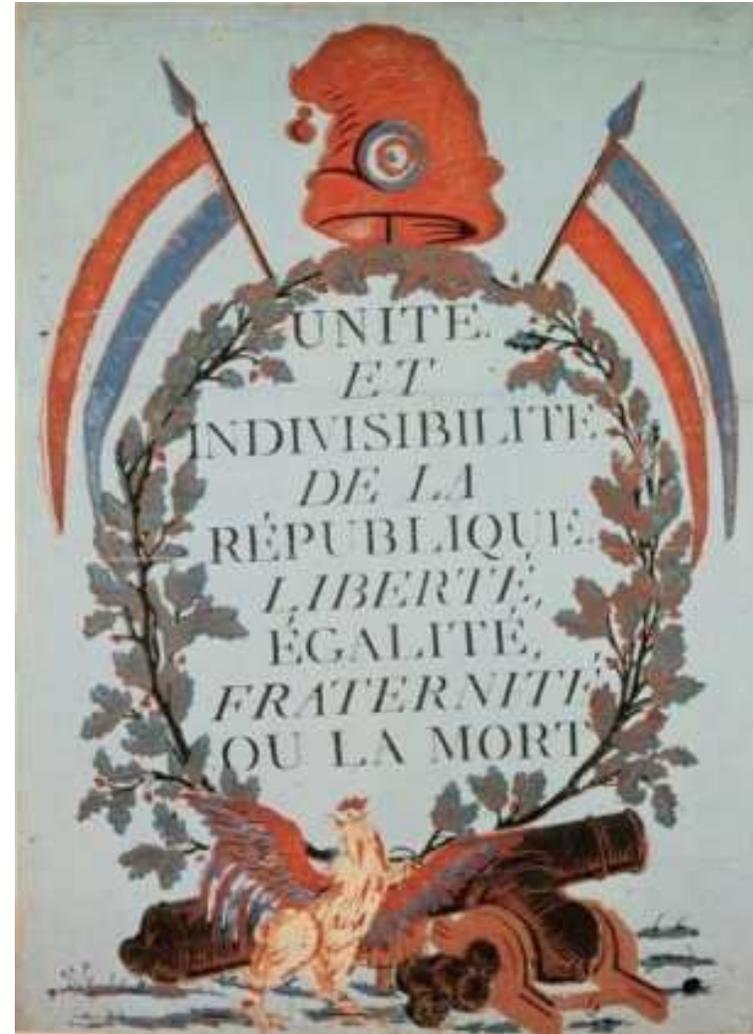
- Des Droits naturels de l'Homme (pas de la Femme)
- De la souveraineté de la nation et du droit de suffrage (censitaire masculin 1791, puis universel masculin 1792).

Des valeurs, une devise



<http://histgeostmarie.canalblog.com>

I Ribieras 2011



<http://www.elysee.fr>

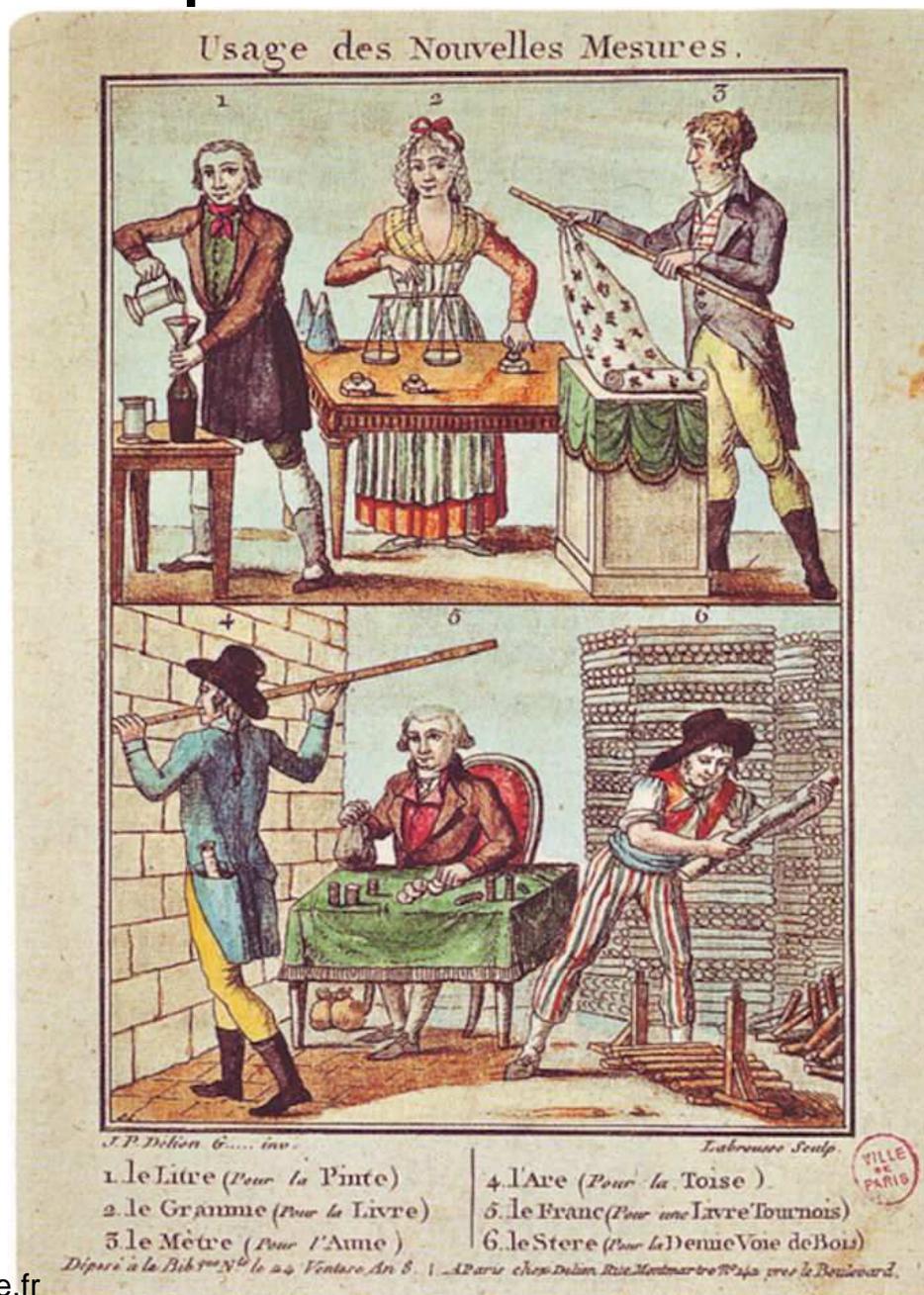
Une structuration administrative

83 départements

mairie.ormesson.free.fr



L'unification des poids et mesures



Gravure, 1790, Musée
Carnavalet

Le service militaire en 1798

«*Tout Français est soldat et se doit à la défense de la patrie*»

« [...] La loi Jourdan, oblige tous les jeunes gens entre 20 et 25 ans à s'inscrire sur les registres communaux pour faire face à la menace d'une deuxième coalition européenne. Cette «*conscription*» a pour objet de faciliter une levée en masse. Les citoyens sont appelés sous les drapeaux sur ordre ou par tirage au sort, avec possibilité pour les plus fortunés de se trouver un remplaçant.

Les conscrits se disposent à un service de cinq ans. [...]

[...] En 1802, le Premier Consul Napoléon Bonaparte se garde d'abroger la loi Jourdan et quand reprend la guerre, il prend l'habitude d'y recourir pour compléter les effectifs de la *Grande Armée*. C'est seulement à la chute de l'Empire, avec le retour à la stabilité et à la paix que la loi Jourdan est abolie par le roi Louis XVIII, au grand soulagement de l'opinion. »

Les réformes du Consulat et de l'Empire

- Lycées
- Banque de France
- Cadastre
- Préfets
- Banque de France
- Franc Germinal
- Code Civil
- Indépendance de la justice...

Des réformes religieuses

La Constitution Civile du Clergé 1790

Art. 1^{er} : à compter du jour de la publication du présent décret, on ne connaîtra qu'une seule manière de pourvoir aux évêchés et aux cures, c'est à savoir les élections.

Art. 7 : pour être éligible à un évêché, il sera nécessaire d'avoir rempli, au moins pendant quinze ans, les fonctions du ministère ecclésiastique dans le diocèse [...].

Art. 19 : le nouvel évêque ne pourra s'adresser au pape pour en obtenir aucune confirmation. [...]

Art. 21 : [...] l'élu prêtera, en présence des officiers municipaux, du peuple et du clergé, le serment solennel de veiller avec soin sur les fidèles à la nation, à la loi et au roi, et de maintenir de tout son pouvoir la Constitution [...]

Une Eglise contrôlée par l'Etat...

Chronologie

- Novembre 1789 : les biens de l'Eglise sont confisqués.
- Juillet-août 1790 : vote de la Constitution Civile du clergé.
- Septembre 1792 ; laïcisation de l'état-civil et institution du divorce.
- Octobre 1793 : le calendrier chrétien est remplacé par le calendrier révolutionnaire.
- Mai 1794 : la Convention proclame que «le Peuple français reconnaît l'existence de l'Être suprême et de l'immortalité de l'âme ».



Encier,
musée Carnavalet,
<http://revolution.1789.free.fr>

I Ribiera

Au début de l'été 1791, environ 45% des curés n'ont pas prêté serment. Ils forment le clergé réfractaire. Ils sont pourchassés et, à partir de 1793, déportés.

...mais la liberté de culte et le respect des croyances

1801 : rétablissement de la liberté des cultes par Bonaparte

1804 : le Concordat

« Art. 1 : la religion catholique, apostolique et romaine sera librement exercée en France ; son culte sera public, en se conformant aux règlements de police. [...]

Art. 2 : le Premier Consul de la République nommera aux archevêchés et évêchés de la circonscription nouvelle. Sa Sainteté confèrera l'investiture canonique.

Art. 5 : les évêques avant d'entrer en fonction, prêteront directement entre les mains du Premier Consul le serment de fidélité qui était d'usage avant le changement de gouvernement. [...]

Art 10 : les évêques nommeront aux curés. Leur choix ne pourra tomber que sur des personnes agréées par le gouvernement. [...]

Art. 14 : le gouvernement assurera un traitement convenable aux évêques et aux curés. »

La première abolition de l'esclavage en 1794...



I Ribieras 2011

L'abolition de l'esclavage par la Convention, le 16 pluviôse an II / 4 février 1794.

Nicolas-André MONSIAU

...rétabli en 1802...

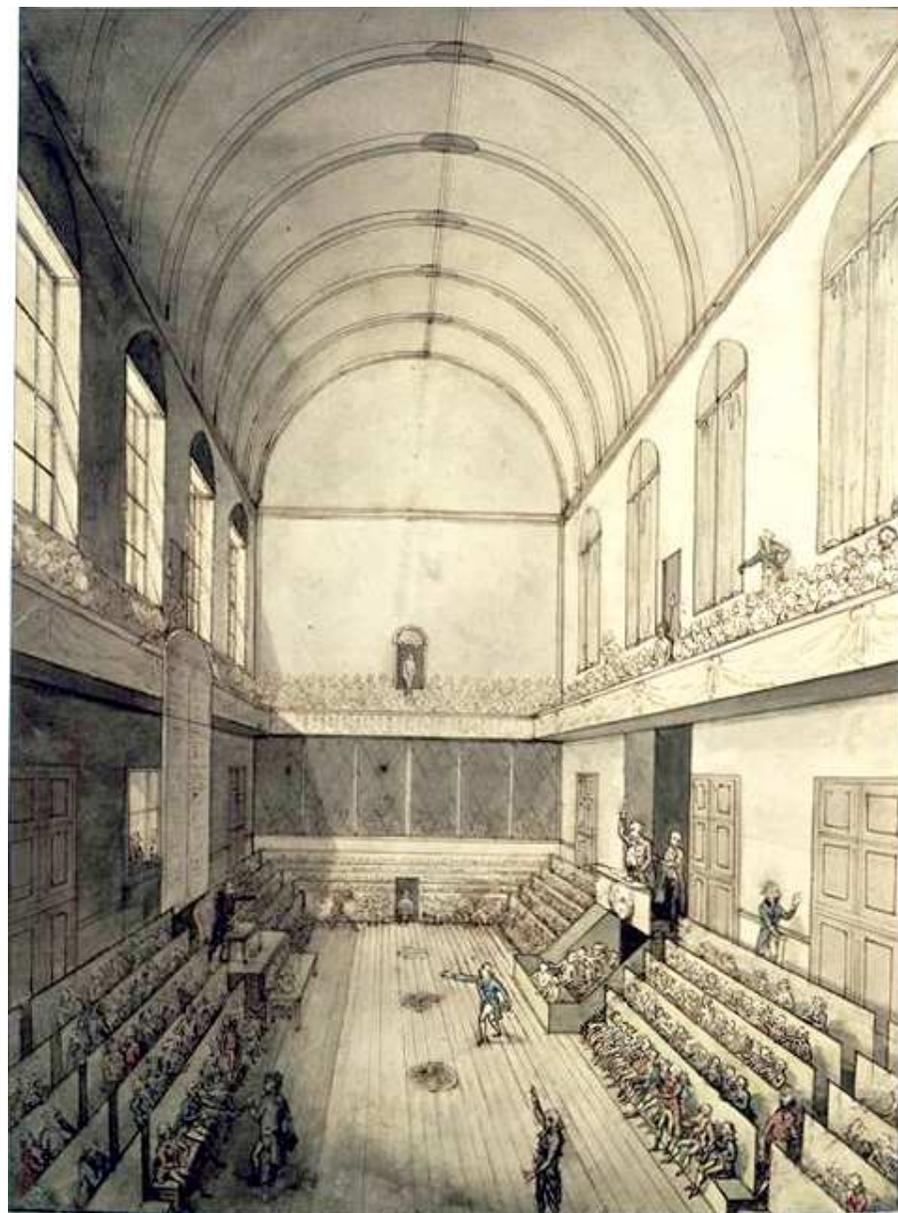
B) La naissance d'une culture politique

Le débat démocratique dans les assemblées élues

Une séance à l'Assemblée
Constituante.

Elle se déroule dans la salle du
Manège près du palais des Tuileries.
On distingue à droite les députés
favorables à l'Ancien Régime ; à
gauche ceux qui veulent réduire les
pouvoirs du roi, la tribune des orateurs
et celle du président. Le public participe
aux débats.

Aquarelle de Masquelier, Musée Carnavalet



Trois assemblées se succèdent entre 1789 et 1795 :

-La Constituante : juin 1789 – septembre 1791

-La Législative : octobre 1791- septembre 1792

-La Convention : septembre 1792-octobre 1795

I Ribieras 2011

reference.findtarget.com

La liberté de la presse... jusqu'en 1799...



Eventaire de presse, détail de l'Almanach national pour 1791.

Philibert Louis DEBUCOURT

<http://www.histoire-image.org>

Thème 3

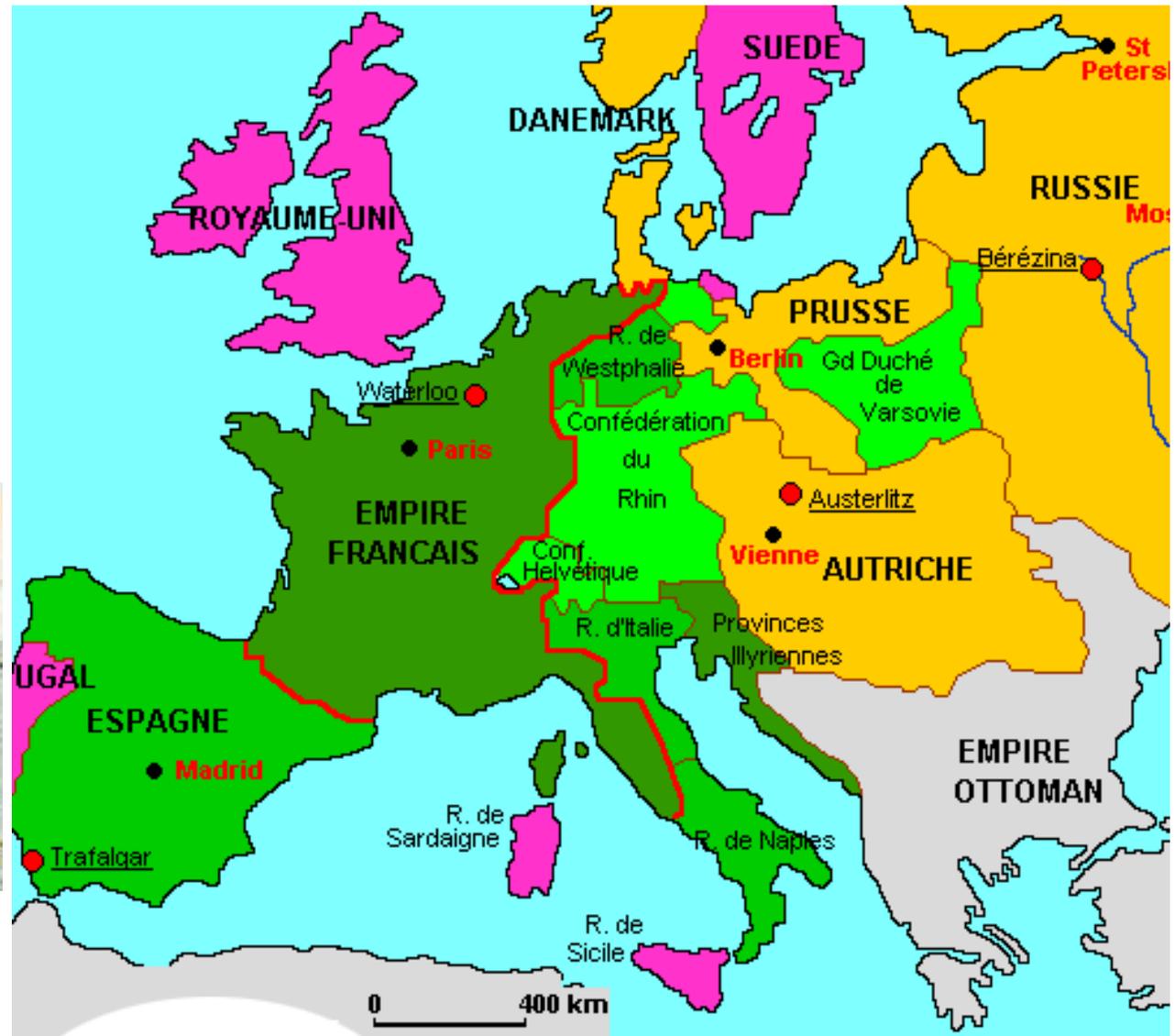
La France et l'Europe en 1815

1h-1h30

Thème 3 - LA FRANCE ET L'EUROPE EN 1815	
CONNAISSANCES L'Europe, en 1815, donne l'illusion d'un retour à l'ordre ancien. Mais <u>les guerres révolutionnaires ont répandu les idées de la Révolution française et engendrent en réaction le sentiment national.</u>	DÉMARCHES L'analyse d'une <u>carte de l'Europe en 1815</u> sert de support à l'étude. <u>Les témoignages sur l'affirmation du sentiment national sont mis en évidence notamment au travers d'œuvres artistiques au choix.</u>
CAPACITÉS Connaître et utiliser le repère suivant – <u>Congrès de Vienne : 1815</u>	
<u>Décrire les grandes transformations sociales, politiques et territoriales issues de la période révolutionnaire en Europe</u>	



<http://www.cambaceres.fr>



L'Empire
à son apogée
(1810-1811)

Empire français des
130 départements
et les provinces
illyriennes

Etats vassaux
(famille Bonaparte)

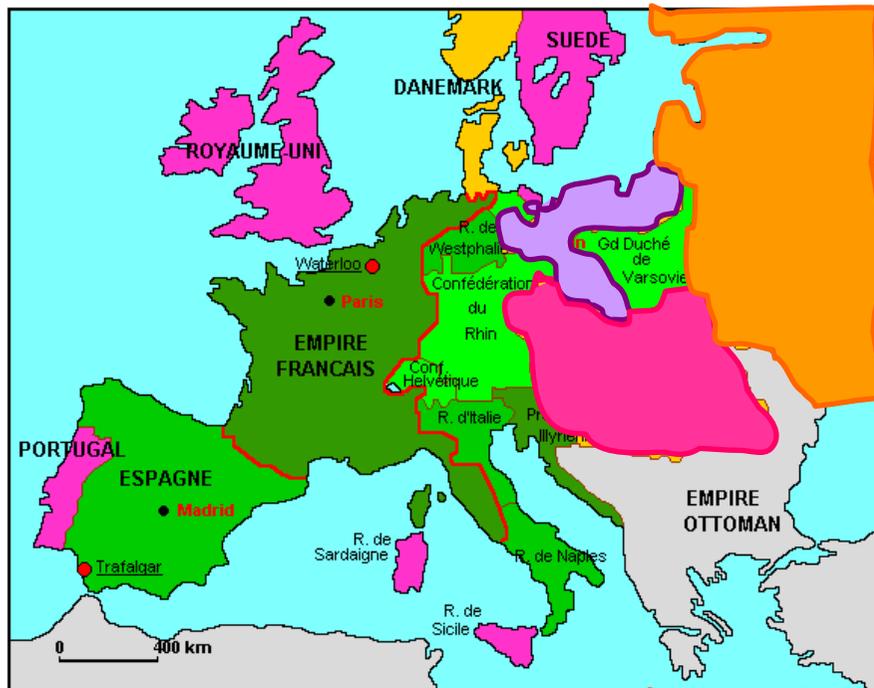
Protectorats

Etats alliés

Royaume-Uni
et ses alliés

<http://houot.alain.pagesperso-orange.fr>

© Alain Houot

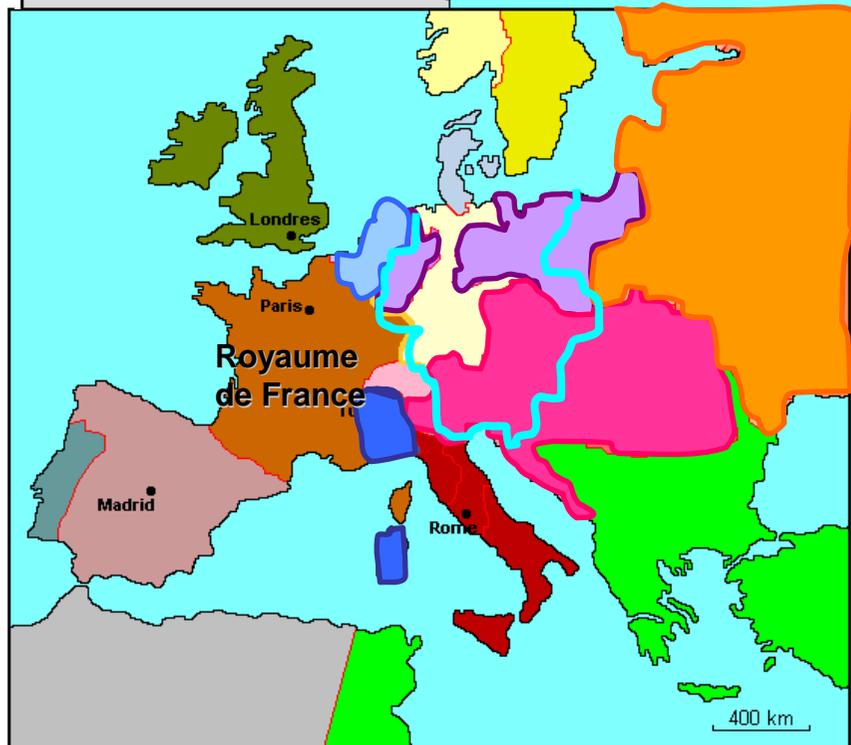


L'EMPIRE DE NAPOLEON à son apogée 1810 - 1811

- Empire français des 130 départements et les provinces illyriennes
- Etats vassaux (famille Bonaparte)
- Protectorats
- Etats alliés
- Royaume-Uni et ses alliés

L'Europe du congrès de Vienne

- La France est traitée avec modération : elle retrouve ses frontières de 1791
- La Prusse est agrandie de la Rhénanie, de la Saxe et d'une partie de la Pologne
- L'Autriche reçoit la Dalmatie, le Tyrol, la Lombardie, la Vénétie
- La Russie reçoit la Bessarabie et une partie de la Pologne
- Le royaume des Pays-Bas est créé, incluant la Belgique : « Etat-tampon »
- Agrandissement du royaume de Piémont-Sardaigne, autre « Etat-tampon »
- Limites de la Confédération germanique



Ribieras 2011

À partir de <http://houot.alain.pagesperso-orange.fr>

Héritages révolutionnaire en Europe

-Départements, administration centralisée

-Code Civil

-Aspirations libérales





En 1808, Napoléon fait occuper l'Espagne et contraint son roi à partir en exil. Une insurrection contre les Français éclate. La répression est cruelle : à Madrid, les 2 et 3 mai, environ 700 Espagnols sont fusillés. Joseph, frère de Napoléon, reçoit la couronne d'Espagne malgré l'hostilité de la population.

Le 3 mai 1808, 1814 (266X345cm, musée du Prado, Madrid)

Francisco de Goya

Acquis aux idées libérales des Lumières et de la Révolution Française, Goya d'abord favorable au roi Joseph 1er, mais il est ensuite bouleversé par la cruauté des soldats français.

Après le départ des Français à la chute de l'Empire, il obtient un soutien financier du gouvernement espagnol pour immortaliser les exploits les plus héroïques de l'insurrection contre la France.

Le 2 mai 1808 à Madrid, 1814 (266X345cm, musée du Prado)

I Ribie



<http://hgeo-college.blogspot.com>

« Les Français s'étaient mis à arrêter beaucoup d'Espagnols. Ils furent pris sous le prétexte qu'ils étaient armés ; beaucoup ne l'étaient pas, et d'autres avaient tout simplement un rasoir ou une paire de ciseaux à leur usage.

Quelques-uns furent fusillés immédiatement, d'autres amenés à l'hôtel des postes et dans les casernes.

Dans cet hôtel des postes s'était formée une commission militaire française avec les apparences d'un tribunal.

Mais, en général, sans voir les prétendus coupables, sans entendre de témoignage ni aucune espèce de défense, **on les envoyait par peloton les uns après les autres se faire fusiller aux jardins du Retiro ou du Prado.**

Ils étaient attachés par couples, **puis les soldats français tirant sur la masse, ils tombaient morts ou grièvement blessés**, et on les enterrait tandis que plusieurs respiraient encore.

On avait attendu la fin du jour pour augmenter l'horreur de ces scènes sanglantes. »

Comte de Toréno, *Histoire du soulèvement, de la guerre et de la révolution d'Espagne*, 1835